

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

Référence	Téléphone	Date
BULAC/2018/172	0181691887	6 juin 2018
Rédigé par Benjamin Guichard	Courriel benjamin.guichard@bulac.fr	. ,

COMPTE RENDU

Réunion du 10 novembre 2017 Conseil scientifique de la BULAC

Version Approuvée par le CS du 28/05/2018

28/05/2018 Participants présents Membres Capucine Boidin Philip Huyse Alain Messaoudi MariaLuisa Langella Méliné Pehlivanian Étienne Boisserie Leyla Dakhli François Lagirarde Gérard Toffin Éloi Ficquet Camille Lefebvre Nicolas Vatin Françoise Hours Membres de droit Marie-Lise Tsagouria François-Joseph Ruggiu Invités Adeline Batailler Yann Lévénez Julie Philippe Benjamin Guichard Clotilde Monteiro Juliette Pinçon Participants excusés Membres Catherine Depretto Jean-François Huchet Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky Marie-Élizabeth Ducreux Philippe Peycam Christine Wise Annick Horiuchi Invités Jean-François Chanal Prochaine réunion le Lieu et Adresse 28 mai 2018, 9h30 BULAC, Salle du Conseil

Ordre du jour proposé

- 1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CS DU 1ER JUIN 2017
- 2. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021
- 3. RESSOURCES ÉLECTRONIQUES
- 4. PRINCIPES DE RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 5. CHANTIER RÉSERVE
- 6. RÉTROCONVERSION
- 7. RESPONSABLES D'ACQUISITION
- 8. ACTION CULTURELLE
- 9. QUESTIONS DIVERSES

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CS DU 1ER JUIN 2017

Approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021

Le plan est présenté par Benjamin Guichard qui rappelle le contexte de son élaboration. Dans la perspective de la prorogation du GIP au 4 novembre 2018, il est destiné à présenter les grandes caractéristiques de l'établissement : principales missions et activités, inscription dans le paysage universitaire francilien, évolutions de la politique de service et principaux objectifs à moyen terme.

Dans le domaine de la politique documentaire, le choix du maintien d'une large couverture linguistique et disciplinaire, grâce au recours à un système d'entretien non permanent de certains fonds, est réaffirmé contre l'hypothèse d'une spécialisation dans certains domaines prioritaires. Les priorités pour le traitement des collections patrimoniales sont également établies : organisation des chantiers de rétroconversion, traitement des collections de manuscrits et signalement des fonds d'archives.

Dans le domaine des services à la recherche, parallèlement à une poursuite des services rendus individuellement aux chercheurs, la bibliothèque développe une offre de service aux équipes de recherche ciblant le soutien à la mobilité internationale et le développement des humanités numériques pour les recherches aréales.

François-Joseph Ruggiu demande des précision sur le projet de coopération avec la Fondation de la Maison des sciences de l'homme en matière de soutien à la mobilité internationale. Le nombre de chercheurs en mobilité qui pourront être accueillis et formés est de l'ordre de la trentaine de personnes ; la collaboration sera expérimentée en 2018 afin d'en fixer la configuration, notamment la part dévolue à l'accompagnement personnalisé et à la formation en groupe. Éloi Ficquet souligne que l'accueil par les laboratoires des chercheurs invités par la FMSH ne peut pas toujours couvrir l'ensemble des besoins et qu'un relais des établissements documentaires apparaît pertinent.

Éloi Ficquet pose la question des projets envisagés dans le domaine des humanités numériques. Cela peut couvrir les travaux de numérisation patrimoniale et d'exploitation scientifique de ces corpus ; la bibliothèque offre également une expertise qui prolonge l'appui effectué par les services à la recherche des établissements membres du GIP pour aider au montage de projets, notamment lorsqu'ils ont recours à des écritures non-latines (constitution et exploitation de corpus, stratégies de publication et de gestion des données). Camille Lefebvre profite de cette mention pour informer le Conseil que son projet de recherche sur l'utilisation en histoire des sources swahilies et adjami (langues africaines utilisant l'écriture arabe) a été retenu par l'European Research Council et qu'il s'inscrit dans ces problématiques.

Nicolas Vatin se réjouit du travail prioritaire effectué sur les manuscrits, mais s'interroge sur la place réservée aux imprimés anciens : ils sont intégrés de manière régulière dans les opérations de conversion rétrospective.

Gérard Toffin s'interroge sur l'adéquation entre les ressources humaines et les ambitions de ce plan d'action. Marie-Lise Tsagouria répond que l'établissement peut procéder à des redéploiements interne de moyens en fonction des chantiers jugés prioritaires, mais qu'il dispose également désormais de moyens supplémentaires, équivalant à environ 2 postes à temps plein. Capucine Boidin demande si le programme Collex-Persée permet d'obtenir des moyens supplémentaires. L'établissement recevra une dotation propre (20 000 € en 2018) mais l'essentiel des crédits seront alloués sous la forme d'appels à projets. Benjamin Guichard en profite pour relayer auprès des membres du conseil l'ouverture d'un appel à candidature pour participer aux travaux du conseil scientifique du GIS CollEx-Persée.

Éloi Ficquet précise que dans le domaine du travail sur les métadonnées et des attentes du monde de la recherche en matière d'humanités numériques, il y a un travail important à mener pour assurer la géolocalisation de données descriptives et de métadonnées afin d'outiller les corpus pour la recherche. Benjamin Guichard précise que ce type de besoin peut trouver sa place dans les travaux menés sur les entités utilisées dans les catalogues et autres outils de description.

François-Joseph Ruggiu souligne la différence de stratégie entre la SOAS, qui a resserré ses efforts sur quelques langues majeures, et la BULAC. Les financements extérieurs dont bénéficie la SOAS la contraignent aussi à ces choix rentables. Pour François-Joseph Ruggiu, cela valide encore davantage le modèle du groupement d'intérêt public.

Capucine Boidin demande quels sont les projets précis en matière d'humanités numériques portés par la bibliothèque et, précisément, les initiatives en matière de traitement automatique des langues. Outre les travaux en cours de numérisation patrimoniale, l'année 2018 sera consacrée à la conception de ces projets ; dans le domaine du TAL, l'établissement a été sollicité par des demandes concernant l'exploitation des sources de l'oralité, notamment la documentation de corpus et l'articulation entre sources orales et données textuelles. Ce chantier reste à instruire.

Éloi Ficquet relève que la politique documentaire donne la priorité aux sources éditées, mais il souligne que dans le domaine des sources nativement numériques, la délimitation des sources éditées est fluctuante. De même, on observe des formes de compilation et d'archivage pour lesquelles la frontière avec l'imprimé est indistincte, des publications sans impression pour lesquelles la conservation pérenne est un vrai problème. Benjamin Guichard répond que l'établissement s'intéresse à l'identification et au signalement de ces ressources nativement numériques, mais qu'il ne s'engage pas pour l'instant dans des projets de captation et d'archivage, sa position étant que ce travail doit être conduit dans le cadre d'infrastructures mutualisées. La question reste d'évaluer dans quelle mesure ces dernières prennent en compte la documentation en langues rares.

Le plan d'action triennal est approuvé à l'unanimité.

(François-Joseph Ruggiu quitte la séance)

3. RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Adeline Batailler présente une note sur les acquisitions de ressources électroniques. 36% du budget alloué à ces ressources reste à dépenser au profit de nouvelles acquisitions testées au cours de l'année sous la forme d'ateliers associant le public. L'établissement donne la priorité à l'acquisition de ressources plutôt qu'à l'abonnement, toutefois les frais de mise à jour annuels s'élèvent à 27% de la dépense courante.

Les ressources sélectionnées pour acquisitions concernent :

- pour le domaine Europe balkanique, centrale et orientale : des archives de périodiques soviétiques et russe (*Iskusstvo kino ; Izvestiâ ; Krokodil ; Sovetskaâ kul'tura*).
- pour le domaine Afrique, Moyen-Orient, Maghreb et Asie centrale : des ressources pour le domaine hébraïque *Textual History of the Bible online ; The Hebrew and Aramaic lexicon of the Bille* et le dictionnaire en ligne *Ravmilim*.
- pour le domaine Asie : une base de ressources audiovisuelles (*Asian Collection Films*, vol. 1 et 2, éditée par Alexander Street) et des archives de périodiques (*South Asian Newspapers* diffusé par Readex; *South Asia Archive* diffusé par Routledge et Taylor & Francis; *Fuzoku Gaho*) et le *China's Encyclopedic Reference* publié par Brill.

L'offre de bascule des titres de périodiques en abonnements couplés (papier et électroniques) vers le modèle tarifaire de "Deep Discount Prince" proposé par Springer a été rejeté car jugé économiguement moins intéressante que l'offre actuelle.

François Lagirarde pose la question du montant élevé des frais de maintenance des bases acquises. Il faut distinguer les frais techniques de maintenance des plates-formes de consultation

des ressources des frais de mise à jour (enrichissement documentaire) : ce sont ces derniers qui représentent 27% de la dépense annuelle consacrée aux ressources en ligne.

Étienne Boisserie invite la bibliothèque à chercher s'il existe des bases d'archives numérisées de revues publiées en Europe médiane.

Gérard Toffin se fait préciser que la base *South Asia Archive* n'est pas limitée aux titres de revues publiées par Routledge ou Taylor & Francis. Il invite la BULAC à étudier les modalités d'accès aux publications courantes réalisées en Inde par ces deux éditeurs. Sur la question de MariaLuisa Langella, il est précisé que la base *Asian Collection Films* (Alexander Street) est bien une base close ; elle couvre l'ensemble du continent asiatique mais se concentre très majoritairement sur l'Asie orientale et l'Asie du Sud-Est.

Il est rappelé qu'en matière d'archives numérisées, à la suite de discussion menées avec le conseil, l'établissement ne prend pas en considération les bases composées de documents historiques ou administratifs numérisés, mais uniquement de documents imprimés (livres, périodiques) ou littéraires et scientifiques (manuscrits). Benjamin Guichard informe le conseil d'une nouvelle offre commerciale pour la base *Early Arabic Printed Books from the British Library* et s'interroge sur les réponses des autres établissements: pas d'acquisition planifiée à Oxford ou à Berlin, mais une étude est en cours à Halle. Nicolas Vatin conforte l'établissement dans son choix car il considère que les prix proposés restent disproportionnés pour les fonctionnalités proposées qui ne permettent pas une véritable fouille de texte; en outre, l'accès distant doit rester un critère inconditionnel.

Dans la suite du récent appel de Jussieu pour la science ouverte et la bibliodiversité, différentes formes de soutien financier à la publication scientifique sont soumis à l'approbation du conseil pour attribution d'une partie du budget d'acquisition de ressources électroniques :

- sollicitation de l'éditeur *Language Science Press*, pour une souscription des bibliothèques et centres de recherche en faveur d'une publication en accès ouvert de monographies en linguistique :
- adhésion au consortium SPARC Europe (Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition), selon un tarif négocié par le consortium COUPERIN;
- contribution financière au portail *DOAJ* (*Directory of Open Access Journals*), selon un tarif négocié par le consortium COUPERIN;
- par ailleurs, l'établissement souhaite renouveler sa convention de coopération avec *OpenEdition Books* (partenariat de formation et de valorisation autour des carnets de recherche de la plateforme Hypothèses, souscription à l'abonnement *Freemium* de revues et abonnement/achat dynamique d'une sélection d'ouvrages numériques choisis au titre).

Nicolas Vatin critique le projet d'appel à souscription par collection qui laisse une marge de manoeuvre scientifique et éditoriale trop importante et ne permet pas à l'établissement d'affiner son choix de soutien. Leyla Dakhli fait la remarque que cette pratique de la vente groupée est une pratique fréquente des éditeurs commerciaux pour facturer des prix prohibitifs ; ici, le volume considéré est très limité et la somme fort modeste.

Méliné Pehlivanian fait remarquer que la pratique de l'acquisition dynamique pilotée par la demande (*"patron driven acquisition"*), pratiquée également à Berlin, est une solution intéressante mais qui a le défaut de valoriser une demande immédiate aux dépens de la construction d'une collection sur le long terme et introduit une instabilité dans l'offre proposée aux lecteurs. Nicolas Vatin abonde en ce sens en soulignant que c'est aussi une mission des bibliothèques d'acheter des livres qui ne seront lus que dans plusieurs années. Étienne Boisserie se fait préciser que la proposition de participation à l'appel à souscription de *Lanquage Science Press* est ponctuelle.

Capucine Boidin pose la question de la pérennité de l'accès aux ressources numériques acquises mais accessibles par l'intermédiaire des plates-formes d'éditeurs. Méliné Pehlivanian répond qu'il existe en Allemagne une structure d'hébergement partagée; Marie-Lise Tsagouria précise que c'est aussi la mission de l'infrastructure ISTEX qui assure pour l'instant un hébergement pérenne des ressources acquises dans le cadre des licences nationales mais dont le périmètre doit évoluer

au cours des prochaines années, notamment pour intégrer et assurer la pérennité de ressources en accès ouvert.

4. PRINCIPES DE RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les conventions de dépôt de collections établies avec les établissements du GIP à l'ouverture du bâtiment ont expiré ou arrivent prochainement à échéance. Il est proposé au CS d'approuver les principes suivants pour les renouvellements de convention :

- les transferts de documents sont à la charge du déposant ;
- les nouveaux dépôts doivent être catalogués et étiquetés ;
- les nouveaux dépôts doivent s'inscrire dans la politique documentaire de la BULAC;
- en ce qui concerne les périodiques, la transformation des dépôts en dons sera encouragée afin de constituer des collections complètes de titres et de permettre l'élimination des fascicules surnuméraires :
- la priorisation du traitement des collections initialement déposées non cataloguées est à examiner au cas par cas.

Françoise Hours trouverait pertinent que les futures conventions soient présentées pour avis au CS. Cela pose un problème de calendrier, l'approbation de plusieurs d'entre elles devant être examinée par l'assemblée générale au début de l'année 2018 ; en revanche, un tableau de synthèse et une convention type pourront être présentés au CS, le texte complet des conventions sera disponible au format électronique.

Discussion avec le GED Condorcet sur le sort des dépôts : une réflexion conjointe est entamée, les éléments d'analyse seront présentés au conseil scientifique avant de revenir vers les établissements pour qu'ils confirment ou modifient leurs choix initiaux.

5. CHANTIER RÉSERVE

Yann Lévénez présente une note sur l'avancement du traitement des collections rares et précieuses destinées à être rassemblées dans les magasins de la Réserve.

Il s'agit d'un projet au long cours ébauché à partir de 2006. Les critères de sélection des collections destinées à la Réserve ont évolué au cours du projet : fondé sur un critère linguistique (publications en écriture latine ou cyrilliques antérieures à 1851 ou antérieures à 1921 pour les autres systèmes d'écriture), celui-ci a évolué vers un critère géographique (publications européennes antérieures à 1851 et publications extra-européennes antérieures à 1921).

Le chantier de traitement consiste à faire coïncider le périmètre des documents répondant à ces critères de sélection avec le transfert physique vers les magasins de la Réserve et la recotation des documents considérés. Près de 11 800 documents sont actuellement conservés avec des cotes Réserve. Les traitements matériels sont longs, au moins trente minutes par document ; le signalement catalographique parfois complexe. La sélection première s'étant faite livre en main, les ouvrages sélectionnés n'étaient pas nécessairement catalogués : un effort de priorisation des ouvrages conservés à la Réserve est désormais fait pour les chantiers de rétroconversion et de rétrocatalogage pour les 2 417 documents transférés à la Réserve sans avoir été préalablement catalogués. Le circuit est piloté depuis 2015 par un groupe de travail associant différents pôles de l'établissement ; des changements ont été introduits pour fluidifier et simplifier le circuit autant que possible. Un travail parallèle est mené sur les archives et manuscrits : ils sont extraits des magasins généraux ou des circuits de dons. Un chantier de réorganisation des cotes et de rangement de ces documents en magasin est programmé en 2018.

Françoise Hours demande s'il reste des ouvrages relevant de la Réserve conservés en cartons. Toutes les monographies sont décaissées, mais certains manuscrits chinois sont encore en caisse. Le nombre de documents anciens non catalogués en écriture cyrillique (250 documents) est jugé surprenant car le chantier de rétroconversion a été achevé : il s'agit probablement d'ouvrages

pour lesquels les fiches étaient absentes des anciens catalogues ou qui n'avaient jamais fait l'objet de traitement. Il y a là un enjeu important pour de futurs chantiers de récolement afin d'identifier des ouvrages restés absents des catalogues malgré une cotation et un rangement en magasin.

6. RÉTROCONVERSION

Julie Philippe présente une note faisant l'état des lieux des chantiers en cours et des perspectives pour 2018 : fichier arabe (avancement à 50%), arménien (début du chantier) et fichiers chinois et persan dont le traitement devrait être achevé en juin 2018. Les prochains chantiers de rétroconversion proposés à l'aval du conseil, qui feront l'objet d'une demande de subvention par l'ABES, concernent le fichier japonais (17 000 fiches) et turc ottoman (2 700 fiches).

En réponse à une question du conseil, il est précisé que la fin du traitement du fichier arabe est envisagée pour 2025. L'achèvement de l'ensemble des opérations de rétroconversion est espéré avant 2030.

7. RESPONSABLES D'ACQUISITION

Le système de rotation des responsables de fonds a été mis en oeuvre selon l'ordre validé par le conseil : des recrutements ont été réalisés au 1er juin pour l'entretien des fonds ukrainien-biélorusse et thaï-lao, à partir du 1er janvier 2018 pour les fonds albanais et Asie centrale.

Un redéploiement de poste au profit du suivi des échanges internationaux a conduit à requalifier le fonds vietnamien comme fonds à entretien non permanent.

Étienne Boisserie pose la question de la pérennisation de l'entretien du fonds grec et de la révision du partage entre fonds à entretien permanent et autres fonds. Cette répartition sera réévaluée en 2018 à l'aune des possibilités d'engagement de moyens humains supplémentaires.

8. ACTION CULTURELLE

Les effectifs de l'équipe ont été renouvelés, ce qui a notamment permis de développer la valorisation des événements par une communication audiovisuelle. Une chaîne *Youtube* a été ouverte pour diffuser les captations d'événements, une version virtualisée de l'exposition "Les Trente ans qui ont transformé l'Éthiopie" est en cours de réalisation.

Les actions menées depuis juin ont alterné des initiatives de partenaires tiers et de projets portés en interne avec des chargés de collections. La programmation a été dominée par des partenariats autour du centenaire des Révolutions russes et l'articulation entre l'organisation d'une exposition pédagogique et des séances de formations sur la codicologie orientale organisées avec la section arabe de l'IRHT.

Les pistes d'activité pour 2018 sont les suivantes :

- utilisation régulière des vitrines avec une programmation continue d'expositions d'une durée moyenne de 4 semaines
- collaboration avec le séminaire "Penser en langues" (EHESS/FMSH)
- organisation d'une table ronde sur la littérature turque
- reconduction des partenariats "Cinéma du réel" et "Mois des cultures d'Afrique"
- projet d'exposition porté avec Étienne Boisserie (CREE/Inalco) sur l'expérience de la guerre et la création de la Tchécoslovaguie

Les membres du conseil sont invités à suggérer des thématiques d'exposition pour la programmation des vitrines des salles de lecture. Éloi Ficquet incite à rendre compte du travail que représentent le traitement matériel et la valorisation des collections.

Nicolas Vatin demande des précisions sur la politique de développement audiovisuel et l'origine du poste employé ; il s'agit de la transformation d'un emploi administratif en poste de technicien audiovisuel.

Méliné Pehlivanian fait la remarque qu'à Berlin, l'établissement dispose de bons moyens techniques, mais qu'il manque parfois les ressources humaines et les compétences pour mettre en œuvre les projets souhaités.

Étienne Boisserie suggère de diversifier les contenus diffusés sur les écrans de signalétique dynamique en ayant recours aux vidéos produites dans le cadre de l'action culturelle. C'est une perspective envisageable mais qui implique un travail sur les formats de diffusion actuellement utilisés.

9. QUESTIONS DIVERSES

Benjamin Guichard informe le conseil scientifique de la conclusion récente de l'achat d'un lot de 1 950 affiches africaines relatives à l'éducation à la santé, complétées d'un lot d'affiches politiques éthiopiennes. Elles viennent compléter un fonds de brochures d'éducation à la santé déjà conservé par la bibliothèque; ces documents couvrent un grand nombre de langues et de pays d'Afrique.

La BULAC a présenté avec la section arabe de l'IRHT une candidature pour l'appel à projet Biblissima pour le catalogage, l'analyse et la numérisation du fonds de manuscrits moyenorientaux acquis auprès de Frédéric Seidl-Geuthner en 2016.